Motion rythmes scolaire à 4 jours

Nom et Adresse de l'école :

Nous, enseignants de l'école........., réunis en conseil des maîtres le.......2021, déclarons être favorables à la semaine de 4 jours pour notre école.

Plus de 87 % des communes françaises ont choisi le rythme scolaire des 4 jours : l’immense majorité des enseignants, des parents et des municipalités plébiscite ce rythme.

Le décret Blanquer qui donne tout pouvoir au Maire pour décider de nos horaires et de nos journées travaillées, est pour nous inacceptable. Nous ne sommes pas les employés des Maires.

Nous demandons donc la mise en place d’un rythme national unique, 4 jours sur 36 semaines pour tous sur tout le territoire national.

Cette proposition rétablirait la coupure du mercredi dans les écoles et nous considérons que ce fonctionnement améliorera nos conditions de travail.

Signataires :